

Forfaits nationaux de frais de traitement 2019

Novembre 2018

	Formations longues > 52 jours *	Formations courtes < 52 jours
Sur les fonds mutualisés dès cofinancement	Application systematique des forfaits de traitement nationaux par grade	Application systematique du forfait unique à 17,50 €/heure
Sur le 83% de la cotisation 2.1%	Application systematique des forfaits de traitement nationaux par grade. <i>Exception possible pour les établissements de Personnes âgées et Handicap-Enfance-Famille qui pourront calculer au réel</i>	Application volontaire du forfait unique à 17,50 €/heure sur décision annuelle de l'établissement

* Les forfaits nationaux suivants s'appliquent (grade d'origine de l'agent partant en formation) :

Grades	Forfait mensuel
Adjoint administratif Agent d'entretien qualifié Agent des services hospitaliers qualifié	2 500€
Aide-soignant Aide médico-psychologique Auxiliaire de puériculture Ouvrier principal	2 800 €
Assistant de service social Educateur spécialisé Préparateur en pharmacie hospitalière	3 300 €
Infirmier Infirmier de bloc opératoire	3 600 €

*Pour les autres grades :

Catégorie de rémunération	Forfait mensuel
A	4 000€
B	3 300 €
C	2 700 €